



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

67943



Distr.
LIMITEE

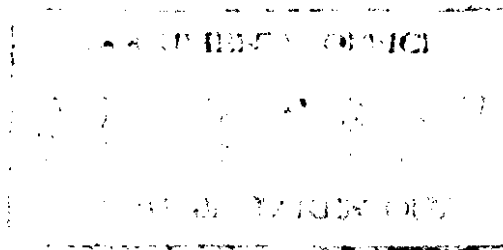
E/ECA/ATRCW/ARCC VII/4
17 mars 1986

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Septième réunion du Comité régional
africain de coordination pour l'inté-
gration de la femme au développement

Yaoundé, République du Cameroun
2-5 avril 1986



MESURE DANS LAQUELLE LES PLANS NATIONAUX DE DEVELOP-
PEMENT TIENNENT COMPTE DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES

Introduction

1. L'Afrique est un ensemble d'Etats qui sont le théâtre de grandes contradictions à tous les concepts socio-économiques prennent l'allure d'obstacles gigognes qui embarrassent celui qui veut se livrer à l'établissement d'une typologie de problèmes essentiels à résoudre pour enfin pouvoir traiter du développement. Quoi qu'il en soit la démarche la mieux appropriée sera celle qui à travers une analyse essentiellement scientifique tiendra le mieux compte de la pluralité des représentations dans l'espace géo-politique contemporain caractérisé par des idéologies politiques et religieuses bien connues. On comprend dès lors que la définition des stratégies nationales claires pour le développement relève de la souveraineté des gouvernements et rend de ce fait délicat le repérage des voies nouvelles pour des stratégies de développement auto-centrés et autosoutenues à partir des "forces propres" à chaque pays. Par ailleurs la situation d'appauvrissement qui va croissante amène à pouvoir s'interroger sur l'importance et la portée réelle des "forces propres" à chaque pays africains, sur la disparité entre les intentions formulées dans les stratégies, les plans de développement et les résultats des actions conduites en vue du développement.

2. En Afrique la population féminine représente un pourcentage d'environ 50,31% de la population totale; et un pourcentage de 22,87% de la population active et 42,5% de la population féminine active se situe dans le secteur agricole. Au cours de la Décennie des Nations Unies pour le Développement, les Nations Unies notamment, le Centre Africain de Recherche et de Formation pour la Femme CARFF/CEA comprenant que l'effort de participation des femmes aux actions de développement passe nécessairement, (cela en fonction des conditions socio-économiques et politiques qui sont celles de l'Afrique) par, la définition de stratégies claires de développement tenant compte de la contribution des femmes à la vie socio-économique, la mise en place de structures, de mécanismes de promotion et de suivi de cette contribution des femmes enfin la libération et la mobilisation de ressources financières ainsi que la formation de ressources humaines requises.

Le CARFF en conséquence a fourni des efforts considérables pour assister les Etats à établir ou renforcer les mécanismes nationaux pour les femmes, à concevoir des projets et programmes visant à moyen terme à augmenter la contribution des femmes aux efforts de développement national. Il reste certes encore beaucoup à faire, l'essentiel était de commencer et c'est là la note d'espoir pour demain !

3. Si au terme de 10 années d'activités des gouvernements et des Nations Unies, en faveur des femmes dans le Monde et en Afrique, les plans nationaux africains ne tiennent que faiblement compte de la contribution des femmes au développement, cela signifie tout d'abord entre autres raisons que, les secteurs dans lesquels se regroupent les effectifs importants des femmes, l'agriculture vivrière, et le secteur des emplois marginalisés (petit commerce, production artisanale de service ou d'art etc) ne constituent pas jusque là des domaines reconnus d'importance ni pour l'exercice de planification ni bien entendu pour les résultats de cette planification.

4. Ainsi donc, sur 51 Etats indépendants à peine 10 seulement accordent ouvertement dans leur plan national de développement une attention aux femmes, à leur apport dans le développement. L'invisibilité hélas persistante encore, des femmes africaines dans les plans nationaux de développement se rattache à de nombreux obstacles que l'on peut regrouper pour la commodité de la réflexion en deux types :

- 1°) Les obstacles psycho-sociologiques
- 2°) Les obstacles structurels et organisationnels

I. Les obstacles psycho-sociologiques

5. Ils sont nombreux, variés, tout aussi importants que les obstacles repérables dans d'autres domaines. En effet dans l'ensemble des pays africains, les décideurs et les acteurs en matière de planification du développement sont des hommes qui ne favorisent pas clairement la prise en considération raisonnée de la contribution des femmes aux actions du développement. Lorsque des questions sont posées aux planificateurs au sujet de la contribution des femmes on s'attend généralement refondre :

- "Pourquoi des mesures spécifiques pour les femmes?

Le développement est pour l'ensemble de la Communauté nationale"...etc.

- "Les femmes sont déjà intégrées dans le développement" !

Quoi qu'il en soit la majorité des réponses obtenues rendent compte de la "mal-perception" de la femme et de son rôle dans le développement que l'on n'arrive tout de même pas à induire après 30 ans d'efforts. On n'arrive pas à mettre les ressources humaines notamment les femmes en relation avec les problèmes qui entravent le développement par exemple la "crise économique" la détérioration des termes de l'échange etc. comme si les problèmes monétaires ainsi posés n'étaient pas dans ses causes et ^{dans} ses effets le fait des hommes et des femmes jouant des fonctions précises dans les structures économiques existantes. Les catastrophes qui ne sont pas uniquement dues comme on le sait à des caprices météorologiques mais où les hommes et les femmes ont leur part tant dans les causes fondamentales que dans les solutions à apporter sont trop rarement examinés en relation avec la contribution des femmes.

6. De l'autre côté, il y a les femmes et la compréhension qu'elles ont ou peuvent avoir du rôle qui doit être le leur dans le développement. En plus de la position communément assignée aux femmes conformément à leur image dans la tradition et la religion, il faudrait considérer les fonctions politiques qui leur sont assignées pour la mobilisation des populations dans le cadre des options du Parti national et qui peuvent expliquer les distortions entre les options proclamées et les effets induits en réalité. Il faut reconnaître que les femmes se préoccupent davantage de l'image que les hommes peuvent avoir d'elles et de leurs agissements dans le cadre des actions mises en place. Par ailleurs, il faut dire que le fait que les femmes ne parviennent pas encore à organiser la perception qu'elles ont de leur propre contribution en terme de programme et de données quantifiables

dessert leur cause auprès des institutions de planification.

7. Les décideurs en matière de planification nationale évoquent également le manque de solidarité entre les femmes. Ce sont là des considérations qui sont tout aussi valables à l'endroit de la communauté masculine qui est davantage encline à mettre l'accent sur les attitudes et les comportements finalement propres au genre humain. Il se trouve que les femmes qui pour l'instant sont en mesure d'agir dans le cadre des structures existantes sont vulnérables à ce genre d'argumentation en raison de leur nombre encore restreint dans les sphères de la décision socio-économique et qu'elles sont faciles à manipuler pour les mêmes raisons.

8. Par ailleurs même si les femmes leaders en Afrique ont fourni et fournissent de grands efforts pour être visibles dans la sphère du développement, la dimension politique de leur effort prend le pas sur la dimension hautement technique requise en terme de développement. Il faut nécessairement un surcroît d'effort, de vigilance de la part des mécanismes nationaux et de leurs fonctionnaires pour se maintenir dans les limites adéquates, optimales, en vue de la promotion de la contribution des femmes à l'accumulation et à la consolidation des richesses nationales.

II. Les obstacles structurels et organisationnels

9. Ils peuvent se situer au niveau de la difficulté de choix des politiques de développement national ainsi que de celui des structures de mobilisation et d'action envisagée par les pays africains. Au cours de la décennie 75-85, les pays ont mis en place des mécanismes nationaux pour la promotion des femmes. La portée de ces mécanismes se révèle inégale d'un pays à l'autre mais aussi dans leur action au sein d'un même pays. En effet dans bien des cas, ces mécanismes ne parviennent pas encore suffisamment à établir des liens organiques avec les services de la planification nationale pour le développement. Cependant on peut noter quelques rares exemples qu'il convient d'étudier de près tant dans leur structure que dans leurs programmes et projets mis en oeuvre. D'une manière générale, les projets adressés aux femmes se rattachent aux activités dites traditionnelles des femmes, couture, vannerie, poterie etc; si des projets de production agricole sont mis en place, au moment où ils deviennent productifs ils sont récupérés bien souvent par des hommes parce que femmes se heurtent à des problèmes de gestion et d'administration. Par ailleurs les projets pour femmes sont dans bien des cas des projets de bien être social (santé familiale, d'activités socio-culturelles) donc pas ouvertement et directement orienté vers la production sociale, mesurable.

10. Ainsi donc, à partir de telles données, les mécanismes nationaux ne doivent-ils pas s'assigner comme tâches prioritaires la surveillance et le contrôle du système socio-économique et politique, au niveau de la conception, de la mise en oeuvre et de l'allocation des ressources de manière à garantir la visibilité des femmes aussi bien que des hommes à toutes les étapes des actions pour le développement ?

11. Si l'on considère le secteur de l'agriculture vivrière qui occupe une place importante de plus en plus reconnue dans les économies africaines, mais aussi qui regroupe les plus grands effectifs de femmes. On constate que les obstacles sont constitués essentiellement par l'absence de politique nationale proprement dite, à l'absence de rôles clairs et efficaces pour les femmes, à la difficulté pour les femmes d'accéder aux ressources financières et technologiques, à l'absence de marchés organisés pour ces productions qui concernent les femmes.

12. En plus du fait qu'il est établi que la facilité d'accès à l'économie monétaire est plus grande pour les hommes à travers les cultures de rente, les femmes se heurtent à l'obstacle bien connu de l'accès à la terre, au crédit et aux moyens modernes de production, à la difficulté d'accès au savoir et au savoir-faire dispensé dans les domaines de la formation, de l'éducation se rattachant à l'agriculture. L'invisibilité qui caractérise la participation des femmes dans la production agricole s'étend bien entendu à leur contribution dans l'élevage et dans le traitement des produits de l'élevage notamment de la production laitière; cela se traduit du reste pour les femmes en terme d'incapacité d'adhérer et des coopératives de laiterie là où elles existent, incapacité-également de solliciter une assistance ou encore d'aspirer à une formation, à une spécialisation.

III. Des voies de solutions pour demain !

13. Pour rendre possible la mesure de la participation des femmes aux plans nationaux de développement il convient tout d'abord que les stratégies de développement national définissent clairement le statut et les rôles envisagés pour les femmes. Cela reviendrait d'une certaine manière à définir :

- des schémas clairs de production
- des modèles de consommation adéquats adaptés aux priorités nationales établies
- une allocation des ressources nationales aux secteurs fondamentaux de production sans préjugés aucun.

14. Il convient également de concevoir et de mettre en oeuvre une politique délibérée d'action en direction des femmes pour les intéresser aux exercices de la planification nationale.

15. La visibilité des femmes dans les plans nationaux de développement doit être une priorité pour les femmes elles-mêmes, notamment pour les femmes des mécanismes nationaux car en dernière analyse, la lutte pour la promotion des femmes si elle doit se faire avec les hommes, elle doit être menée par les femmes elles-mêmes